

Maquettes pédagogiques — Conservatoire du Vexin (2025–2031)

Cadre commun

Le Conservatoire du Vexin déploie son offre sur les antennes de Magny-en-Vexin, Marines et Vigny, avec des créneaux adaptés au profil des publics. La pédagogie articule pratiques collectives au cœur des apprentissages, pédagogie de la scène (restitutions), invention/MAO, inclusion (deux référents handicap, aménagements raisonnables) et évaluation continue. Les créneaux et contenus ci-dessous sont indicatifs et précisés à chaque rentrée.

1. Parcours Découverte (MS → CE2) – musique • danse • théâtre

Objectifs

Éveiller la sensibilité artistique par la voix, le corps, l'écoute et l'imaginaire ; installer des repères de rythme, d'espace et de relation aux autres ; préparer l'orientation.

Organisation & volumes

Éveil (MS/GS) : 45 min/sem, jeux vocaux et rythmiques, mouvement, instrumentarium adapté, jeu symbolique.

Initiation (CP) : 1 h/sem (bases communes musique-danse-théâtre) ; essais d'instruments et petite forme.

CE1–CE2 (option danse/théâtre) : 1 h/sem, premières terminologies, repères de plateau (entrées/sorties, adresse).

Restitutions & évaluation

Petites formes publiques en fin de période ; évaluation continue (assiduité, acquisitions, engagement).

2. Découverte instrumentale (à partir de 6 ans)

Parcours d'essais des familles d'instruments, repères d'écoute (timbre/hauteur) et mémorisation mélodique et rythmique. Choix au début du 3e trimestre avant réinscriptions : vœux des familles (3 choix), observations des enseignants, places disponibles ; validation par la direction.

3. Parcours Enfants Débutant (CE1 → CM2)

Volumes indicatifs

Instrument : 20 → 30 → 40 min/sem. Formation musicale : 1 h/sem. Collectif obligatoire (musique) : 30 min → 1 h 30/sem (chorale/ensembles). Danse : 1 h → 1 h 15/sem. Théâtre : 1 h/sem.

Évaluation

Contrôle continu ; en musique, fin de 1er cycle validée par examen (UE instrument/chant, FM, collectif).

4. Parcours Ados Débutants (CM2/6e → 3e) – musique • danse • théâtre

Entrée tardive structurée : fondamentaux techniques, écoute/collectif, pratique de scène et motivation par projets. Musique : instrument 30 min + atelier FM 45 min + collectif ; Danse/Théâtre : 1 h – 1 h 30 selon niveaux, petites formes publiques. Évaluation en contrôle continu.

5. Parcours Études — Musique (classique à contemporain)

Cycle 1 (3–5 ans) : Instrument 20–40 min, FM 1 h, collectif obligatoire ; restitution(s). Validation fin de cycle (examen + contrôle continu).

Cycle 2 (3–5 ans) : Instrument 40–45 min, FM 1 h 15, collectif (ensemble/chambre), options (impro/MAO/culture). Validation BEM (examen + contrôle continu).

Cycle 3 amateur (2–4 ans) : Instrument 45–60 min, UV culture, projet personnel, jurys modulaires. Validation CEM (selon parcours) ou attestation détaillée.

6. Filière Voix (enfants • ados • adultes)

Technique individuelle 30–45 min (souffle, appuis, résonance, justesse, tessiture, hygiène vocale). Pratique collective obligatoire : chorale/chœur, musique de chambre vocale. Modules (selon projet) : FM appliquée à la voix, diction/phonétique, lecture chantée, micro & styles (jazz/MA). Répertoires : baroque → contemporain, polyphonies, chanson/jazz/MA. Scène : présence, écoute, adresse, texte/mouvement ; restitutions inscrites dans la saison. Évaluation : contrôle continu ; jurys modulaires possibles (a cappella/accompagnement, pièce d'ensemble). Autonomie & orientation : échauffement, préparation de programme, auto-évaluation ; parcours amateur abouti, compagnonnage, passerelles CRD/CRR.

7. Parcours « Études – Jazz »

Admission : prérequis au choix (2 ans cycle 1 en musique – sax/piano ; 2 ans cycle 1 en MAA ; cycle passerelle depuis classe-orchestre MAA ; cycle initial adulte – sax, piano/claviers, guitare, basse, batterie).

Contenus : lecture rythmique & harmonique, grilles, swing, improvisation (gammes/arpèges/II-V-I), accompagnement (comping/walking), répertoire de standards.

Cycle 1 – Apprentissages fondamentaux (1–2 ans)

Instrument 30 min ; FM jazz 1 h au sein de l'ensemble jazz ; pratique collective (auditions/projets). Examen fin de cycle (instrument + FM) + évaluation continue en collectif.

Cycle 2 – Approfondissement (3–5 ans)

Instrument 30 min (puis 40 min en année de fin de cycle) ; FM jazz 1 h ; pratique collective 1 h 30. Contrôle continu, audition-contrôle annuelle ; examen fin de cycle ; diplôme BEM sous réserve de validation des UE.

Cycle 3 – Autonomie (2–4 ans)

Dominante & modules (FM jazz, sax, guitare, basse, piano, batterie, ensemble/big band) ; instrument 45 min ; projet personnalisé validé par l'équipe. Évaluation continue, audition-contrôle annuelle. Parcours diplômant : examen terminal (dominante + UE) → CEM Jazz ; ou parcours non diplômant (conseil pédagogique).

8. Parcours « Études – Musiques actuelles amplifiées » (MAA)

Admission : 2 ans cycle 1 (guitare/basse/batterie/claviers/chant), ou 2 ans cycle 1 en jazz/MAA, ou cycle passerelle (classe-orchestre MAA), ou cycle adultes (guitare, basse, batterie, claviers, chant/MAO).

Spécificités : groove/cohésion de section, lead sheets & formes (couplet/refrain/bridge), arrangement/riffs, improvisation/solo, sound design (amplis/effets), technique micro, MAO/production (bases), répétition amplifiée & sécurité auditive, pratique de scène (balance/retours).

Cycle 1 – Apprentissages fondamentaux (1–2 ans)

Instrument 30 min ; FM MAA 1 h (atelier MAA junior) ; collectif (atelier groupe). Examen fin de cycle (instrument + FM) + évaluation continue en collectif.

Cycle 2 – Approfondissement (3–5 ans)

Instrument 30 min (40 min en année de fin de cycle) ; FM MAA 1 h ; collectif 1 h 30 ; options : MAO/production, écriture/composition, arrangement. Contrôle continu, audition-contrôle annuelle ; examen fin de cycle ; BEM MAA (validation UE).

Cycle 3 – Autonomie (2–4 ans)

Dominante & modules (FM MAA, chant amplifié, guitare, basse, batterie, claviers/synthés, MAO, ensemble/big band MAA, technique live/studio init.). Instrument 45 min ; projet personnalisé (EP 3–4 titres, set 20–30 min, création) validé par l'équipe. Parcours diplômant : examen terminal (dominante + UE) → CEM MAA ; ou non diplômant (conseil pédagogique).

9. Théâtre — Parcours Découverte (3 phases)

Phase 1 (CM1–CM2, ~1 h/sem) : improvisation, mime, chœur parlé ; corps/voix (respiration, articulation), repères de plateau ; très courtes saynètes ; petite restitution.

Phase 2 (collège, 1 h–1 h 30/sem) : souffle, diction/projection, précision gestuelle ; improvisations dirigées, écriture scénique courte, extraits classiques/contemporains ; petite forme publique ; évaluation continue.

Phase 3 (lycée, 1 h 30/sem) : outils de l'acteur consolidés ; interprétation (personnage/intention), écriture scénique (adaptation/montage), extraits plus longs ; dramaturgie & mise en scène ; école du spectateur ; petite forme publique.

10. Parcours Adultes

Musique : cours individuel 20–30 min (duo possible), ateliers collectifs (chœur, musique de chambre, ensembles, MAO/impro), FM ciblée à la demande ; scènes partagées ; attestation possible.

Théâtre : jeu collectif, improvisation guidée, corps/voix/texte ; scènes classiques et contemporaines, écriture scénique simple ; école du spectateur ; projet de plateau.

11. Parcours Libre / Personnalisé (non diplômant)

Accessible à partir d'une fin de cycle 1 et sur avis du conseil pédagogique. Crédit de 8 h/an à planifier (30 min/quinzaine ou mini-stages). Mutualisation possible pour pédagogie de groupe ou ensemble. Contrat personnalisé (objectifs, modalités, durée), validé en conseil pédagogique. Évaluation en contrôle continu (auditions/projets) et bulletin semestriel. Inclusion : pour les personnes en situation de handicap, ce format peut être proposé dès le début de l'apprentissage.

12. Parcours Compagnonnage (SNOP 2023)

Parcours d'immersion/mentorat pour élèves motivés (fin 1er cycle → 3e cycle, ados/adultes). Contrat d'objectifs tripartite ; volume 25–35 h/an (dont séances dédiées), au moins deux restitutions/an ; intégration à un collectif et/ou à des résidences ; évaluation en binôme d'enseignants et attestation finale.

13. Pratiques collectives — rôle, obligations, évaluation

Cœur du projet pédagogique : motivation, répertoires variés, créativité, convivialité, vie culturelle locale. Obligatoires en parcours étude musique (1er–2e cycles) ; centrales en 3e cycle et recommandées en parcours libres/adultes. Orientation vers le collectif le plus adapté ; assiduité aux répétitions et restitutions. Évaluation continue ; valorisation publique (auditions, ateliers ouverts, concerts, spectacles).

14. Transversalité & École du spectateur

Projets croisés musique-danse-théâtre, résidences et créations ; ouvertures vers autres arts (plastiques/visuels, cirque, patrimoine) avec partenaires du territoire. L'école du spectateur fait partie de la formation : au moins une sortie par trimestre recommandée ; retours pédagogiques pouvant compter dans l'évaluation continue.

15. Parcours adaptés – personnes en situation de handicap / inclusion

Accueil sur aménagements raisonnables coordonnés par deux référents handicap : temps/contenus ajustés, formats duo/mini-groupe, séances apaisées, supports accessibles (pictos, agrandis/contraste, audio/numérique), postures/instrumentarium adaptés, accessibilité scénique. Évaluations adaptées en contrôle continu ; bilan semestriel du plan ; respect des règles RGPD.

16. Dispositions d'évaluation et diplômes (synthèse)

Contrôle continu systématique (bilans semestriels). Jurys de fin de cycle pour les parcours Études (musique, jazz, MAA) : UE instrument/chant, FM, collectif. Diplômes : Fin de 1er cycle (attestation), BEM (fin de 2e), CEM (fin de 3e) selon parcours ; attestations détaillées pour parcours libres/adultes/compagnonnage.